ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prévention des risques d'explosion des batteries des e-cigarettes

Question écrite n° 24345

Texte de la question

M. Stéphane Testé attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les craintes liées aux récentes explosions d'objets comportant des batteries au lithium et en particulier des cigarettes électroniques. Le 1er novembre 2019, un habitant de Seine-Saint-Denis a été gravement brûlé par l'explosion dans sa poche de sa cigarette électronique dans l'ascenseur de la maternité de l'hôpital Tenon située dans le XXe arrondissement de Paris. Il lui rappelle que ce n'est pas la première fois que des batteries électroniques de e-cigarettes explosent : plusieurs accidents similaires ont déjà eu lieu en France et aux États-Unis notamment à cause du non-respect des conditions d'utilisation ou de recharge de ces batteries, particulièrement sensibles. Or les utilisateurs blessés déplorent le manque d'informations sur les risques encourus de la part des revendeurs. Par conséquent, il lui demande si une campagne d'information va être menée auprès du grand public sur les risques encourus par les utilisateurs de ce type d'objets.

Données clés

Auteur : M. Stéphane Testé
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 24345
Rubrique : Consommation
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 12 novembre 2019, page 9871
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)